

## COMMUNE DE LA CELLE-SAINT-CYR

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

**Du 09 février 2012**

L'an deux mil douze le neuf février à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard GUINOT, Maire.

**Présents** : Mesdames Dupuis, Cappellazzi, Wegmann, Esnault et Messieurs Blandurel, Villain, Frachet, Gras, Clouzeau, Vanhove, Maquaire, Perruchet et Decroix

**Absente non excusée** : Mme Cécile DENIS

**Secrétaire de séance** : M. Pierre-François DECROIX

#### **Ordre du jour** :

1. Approbation du compte rendu de la séance du 22 décembre 2011
2. Intégration de la commune de Chamvres au Syndicat de la Fourrière du Sénonais
3. Extension réseau électricité du Cognié-Bolay et PVR
4. Numérotation des habitations du Bas du Parc et du Cognié-Bolay
5. Orientation du budget 2012 pour l'eau et l'assainissement
6. Affaires et questions diverses
  - 6.1. Maison en péril
  - 6.2. Dossier « Eco village avenir »
  - 6.3. Communauté de commune du Jovinien.

#### **Approbation du compte rendu de la séance du 22 décembre 2011**

Le compte rendu du Conseil Municipal du 22 décembre 2011 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

#### **Adhésion de la commune de Chamvres à la Fourrière du Sénonais**

La commune de Chamvres demande son adhésion à la Fourrière du Sénonais. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte cette adhésion.

#### **Extension du réseau électrique au Cognié-Bolay et PVR**

Une demande de permis de construire d'un pavillon a été déposée et concerne les parcelles n° AE n° 308 et n° 310. Il y a lieu d'effectuer une extension du réseau électrique. Les travaux de réseaux électriques seront réalisés par le syndicat d'Electrification du Vrin. Une demande leur sera adressée.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide d'établir une PVR (participation des voies et des réseaux) pour les frais liés aux travaux de voirie et de réseaux pour ce pavillon.

#### **Numérotage des maisons**

Monsieur le Maire signale l'intérêt de numéroté officiellement les maisons au Cognié-Bolay et au Bas du Parc ne disposant pas encore de numéros. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide, sur

proposition de Monsieur FRACHET, d'effectuer le numérotage des maisons suivantes :

### **Au Cognié-Bolay**

- M. Pierre SEGUI attribution du n° 20

### **Bas du Parc**

- Mme Raphaëlle BRANGER attribution du n° 3
- M. Alain BETTALE attribution du n° 5
- M. Gislain LECUYER attribution du n° 7
- Mme Isabelle COUSIN attribution du n° 11
- M. Christian PERREAU attribution du n° 13
- M. Jérôme SATURNIN attribution du n° 15
- M. Laurent SATURNIN attribution du n° 2
- M. Jérémie HERVIEU attribution du n° 4
- M. Gérard GUIOT attribution du n° 6
- M. Paul PORTAL attribution du n° 8
- M. Guy SATURNIN attribution du n° 10

### **Orientation du budget 2012 – Eau & Assainissement**

Le compte de gestion définitif 2011 n'a pas encore été adressé à la Commune. En l'absence de ce document, la Commune ne peut voter le budget primitif de 2012. La commission des finances s'est réunie dernièrement pour l'élaboration du budget primitif eau et assainissement 2012, et propose d'inclure dans le budget, les propositions suivantes :

- remplacer de très anciens compteurs d'eau chez les particuliers,
- recherche de fuites d'eau sur le réseau (33 000 m3 facturés mais 63 000 m3 pompés) : soit 30 000 m3 de fuites,
- réparation des fuites
- étude BAC (bassin d'Alimentation de notre Captage),
- poursuite de l'étude du SACESAVI

### **Affaire et questions diverses**

- La maison au sise 2 Grande Rue à Loivre, appartenant à Monsieur GOZE et à Madame LE RU Georgette se trouve en très mauvais état et risque de s'effondrer à tout moment. A la demande du Tribunal Administratif, une demande d'expertise s'est déroulée le 31 janvier 2012. Les propriétaires ont été convoqués et se trouvaient absents lors de cette expertise. La Commune a reçu le rapport de l'expert qui mentionne énormément de recommandations (sur 3 pages) et principalement celles-ci : interdiction d'accès sur l'ensemble des bâtiments, étaieement du bâtiment principal à renforcer, dépose de l'appentis, démolition des couvertures des bâtiments annexes. En conclusion : il est vivement préconisé aux propriétaires d'envisager la démolition complète et immédiate de l'ensemble des bâtiments. La Commune attend l'ordonnance du Tribunal Administratif afin de poursuivre les démarches.
- L'étude d'URBANIS (architecte) concernant le dossier «Eco Villages Avenir » a été transmise au Conseil Régional. Ce dernier demande à l'architecte des précisions relatives au chapitre thermique. Un contact entre ces deux personnes est prévu le lundi 13 février 2012. Dès l'approbation du Conseil Général, l'étude pourra démarrer.

- Informations suite au dernier conseil communautaire :
  - aides à l'amélioration de l'habitat pour les propriétaires occupants concernant les travaux liés aux économies d'énergie, les travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et les travaux pour les personnes âgées de 70 ans et plus.
  - aide au ravalement des façades pour les maisons antérieures à 1948,...
  - La CCJ ne prévoit pas de fiscalité supplémentaire en 2012 ni pour les communes, ni pour les habitants.
  - La réfection de la voirie pour notre commune est prévue autour de fin juillet 2012.

La prochaine réunion avec la CCJ se tiendra le jeudi 23 février 2012.

- Monsieur Yannick VILLAIN fait le point sur l'étude du SACESAVI : la phase 1 est terminée, la phase 2 (nappes d'eau) démarre et la phase 3 (étude du ruissellement) devrait être terminée vers le printemps 2013. Le coût à la charge de la commune s'élèvera à environ 10 000 € (calculé selon le nombre d'habitants de chaque commune).
- Madame Françoise DUPUIS fait le point sur la Bibliothèque : Suite à l'annonce parue sur le petit journal de la commune au sujet de l'article sur la bibliothèque, quelques personnes ont contacté la Mairie pour dire qu'elles étaient intéressées pour s'occuper bénévolement de la bibliothèque à raison de quelques heures par semaine. Madame Françoise DUPUIS a rencontré ces personnes afin d'établir un planning concernant les horaires d'ouverture de la bibliothèque. A partir du lundi 13 février 2012, la bibliothèque sera ouverte au public le lundi de 14 h à 17 heures et le mercredi de 17 h à 20 heures. L'amplitude horaire étant plus importante, Madame Françoise DUPUIS reprendra contact avec le Conseil Général pour le prêt de livres.
- Monsieur Pierre-François DECROIX a participé à une réunion de la Commission Economique de la communauté de communes. Il informe le Conseil Municipal sur le devenir du Groupe Géographique et annonce les grandes lignes du développement économique entrepris par la CCJ pour 2012.
- Monsieur Pierre-François DECROIX a été interpellé par un administré qui signale une zone non éclairée près de chez lui. Pour solutionner ce problème, il pourrait être envisagé le déplacement d'un lampadaire, après connaissance des frais liés à ces travaux.

Séance close à 20 h 10 mn

Le Maire  
Bernard GUINOT